

**Intervention pour la commission permanente du 13 décembre 2010**

***Rapport relatif au Fond d'appui aux filières, intervention de Geneviève Lebouteux***

*« Monsieur le Président  
Mes chers collègues*

*Une courte intervention pour souligner l'intérêt multiple de la subvention que nous proposons d'accorder à l'action collective Echobat sur le Pays d'Ancenis*

- *il s'agit d'une éco filière : l'éco construction*
- *il s'agit d'une initiative portée par un groupe d'acteurs locaux, pour développer l'éco-construction sur le territoire. La transformation écologique des territoires passe par ce genre d'initiative locale*
- *il y a des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans ce regroupement*
- *cela se passe sur un territoire particulièrement touché par la crise*
- *ce groupe d'acteurs locaux sera en lien avec le Pôle génie civil éco-construction qui fonctionnera avec de nombreux relais territoriaux*

*D'autres demandes du même type arrivent à la région. Celles qui sont portées uniquement par des associations (par exemple dans le recyclage des déchets) ne peuvent pour l'instant prétendre à cette aide du Fonds d'appui aux filières. Dans le cadre de la réflexion sur nos prochains schémas régionaux, il va être important de reconsidérer nos outils afin de pouvoir aider le plus possible au développement des éco-activités et soutenir les initiatives locales de transformation écologique des territoires.*

*Je vous remercie. »*

Geneviève Lebouteux